

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VILLAGE D'AYER'S CLIFF
TENUE LUNDI LE 4 MARS 2024 À 19 H SOUS LA
PRÉSIDENCE DU MAIRE SIMON ROY**

**REGULAR SITTING OF THE MUNICIPAL
COUNCIL OF THE VILLAGE OF AYER'S CLIFF
HELD ON MONDAY, MARCH 4TH, 2024
AT 7:00 P.M. UNDER THE PRESIDENCY OF
MAYOR SIMON ROY**

Le conseil de la Municipalité siège en séance ordinaire ce 4 mars 2024 en présentiel au sous-sol de l'église Saint-Barthélemy sise au 911 rue Clough à Ayer's Cliff, et à laquelle, la population est invitée à y participer.

The Council of the Municipality sits in regular session on March 4th, 2024 held in person in the basement of Saint-Barthélemy church, 911 Clough Street, and to which the public is invited to participate.

Sont présents les conseillères et conseillers, France Coulombe, Nancy Vanasse, Caroline Paul, Peter McHarg, Patrick Proulx et Michael Crook, formant quorum conformément au Code Municipal.

Present are the Councillors, France Coulombe, Nancy Vanasse, Caroline Paul, Peter McHarg, Patrick Proulx and Michael Crook forming a quorum in accordance with the Municipal Code.

Assiste également à la séance, Me Josiane Hudon, directrice générale adjointe.

Also attending the meeting, Ms. Josiane Hudon, Assistant Director General.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. CALL THE MEETING TO ORDER

Monsieur le maire Simon Roy ouvre la séance à 19h05.

Mayor Simon Roy calls the meeting to order at 7:05 P.M.

Il souhaite la bienvenue aux conseillers.

He welcomed Councillors.

ORDRE DU JOUR

AGENDA

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. CALL THE MEETING TO ORDER

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION OF THE AGENDA

3. COMPTES PAYABLES

3. ACCOUNTS PAYABLE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024

4. ADOPTION OF THE MINUTES OF THE MEETING OF FEBRUARY 5TH 2024

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. QUESTION PERIOD

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

6. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES

7. RAPPORT DES CORRESPONDANCES

7. CORRESPONDENCE REPORTS

8. RAPPORT DU MAIRE/MRC

8. MAYOR'S REPORT/MRC

9. RAPPORT DES COMITÉS

9. COMMITTEE REPORTS

9.1 Régie incendie de Memphrémagog Est

9.1 Régie incendie de Memphrémagog Est

9.1.1 Compte-rendu de la réunion du 19 février 2024
Prochaine réunion le 15 avril 2024

9.1.1 Report of the meeting held on February 19th 2023
Next meeting April 15th 2024

9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (garbage dump)

9.2.1 Compte-rendu de la réunion du 14 février 2024
Prochaine réunion le 13 mars 2024

9.2.1 Report of the meeting held on February 14th, 2024
Next meeting March 13th, 2024

9.3 Régie du Parc Massawippi

9.3 Régie du Parc Massawippi

9.3.1 Compte-rendu de la réunion du 21 février 2024
Prochaine réunion le 17 avril 2024

9.3.1 Report of the meeting held on February 21th, 2024
Next meeting April 17th, 2024

9.4 M.R.C.

9.4 M.R.C.

9.4.1. Comité sécurité publique

9.4.1. Public security committee

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. PUBLIC SECURITY

10.1 Approbation du rapport incendie 2023 pour la municipalité

10.1 Approval of the 2023 fire report for the municipality

11. FINANCES, ADMINISTRATION, COMMUNICATIONS ET INFRASTRUCTURES

11. FINANCE, ADMINISTRATION, COMMUNICATIONS AND INFRASTRUCTURE

11.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

11.1 Filing of Council members' declarations of pecuniary interests

11.2 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement (registre) des personnes habiles à voter –

11.2 Filing of the certificate concerning the completion of

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire
Initiales du directeur général

<p>règlement 2023-17-2</p> <p>11.3 Octroi du mandat de services professionnels en ingénierie pour les plans et devis préliminaires – projet de rénovation de l'église St-Barthélemy</p> <p>11.4 Remplacement du panneau de contrôle de la station d'épuration des eaux usées</p> <p>11.5 Demande à la Commission municipale du Québec de rendre une sentence arbitrale – différend entre la Régie des déchets et la ville de Magog</p> <p>11.6 Conversion des luminaires au DEL – terrain de baseball et garage municipal</p> <p>12. LOISIRS, CULTURE, BÉNÉVOLES</p> <p>12.1 Activités de la relâche</p> <p>12.2 Activités à venir en mars : Bingo – Vendredi le 29 mars et Chasse aux œufs dimanche le 31 mars</p> <p>12.3 Amendement à la résolution 2023-182 - appui PAFIRSPA gymnase de l'école St-Barthélemy</p> <p>12.4 Projet pilote Box up</p> <p>12.5 Nomination d'un nouveau membre au Comité consultatif en culture, patrimoine et paysage – entérinement</p> <p>12.6 Appui au projet Club Lego Massawippi</p> <p>13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME</p> <p>13.1 Demande de commandite – Rodéo 2024</p> <p>4. VOIES PUBLIQUES ET CIRCULATION</p> <p>14.1 Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – reddition de compte</p> <p>15. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU</p> <p>15.1 Mandat à la COGESAF – contrôle de la propagation de la Renouée du Japon</p> <p>15.2 Ajustement d'honoraires pour les services professionnels en ingénierie (structure) – Bâtiment de déphosphatation</p> <p>15.3 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)</p> <p>16. URBANISME</p> <p>16.1 Prendre connaissance des conclusions du CCU – Séance du 19 février 2024</p> <p>16.1.1 Matricule 1904-60-7788, lot 4 664 960, 1151 MAIN, Zone COM-4 PIIA-1, Demande de validation architecturale selon les critères du PIIA 1</p> <p>16.1.2 Matricule 1704-88-0863, lot 4 664 623, 661 MAIN, Zone RES-2 PIIA-8, validation architecturale pour permettre l'implantation d'un stationnement au Sud-Ouest de la maison existante dans une pente forte (+15%)</p> <p>16.2 Amendements aux règlements d'urbanisme</p> <p>16.3 Dépôt du rapport des permis et certificats du mois de février 2024</p> <p>17. AFFAIRES NOUVELLES</p> <p>18. VARIA</p>	<p>the registration procedure (register) of qualified voters - by-law 2023-17-2</p> <p>11.3 Awarding of professional engineering services mandate for preliminary plans and specifications - St-Barthélemy Church renovation project</p> <p>11.4 Replacement of wastewater treatment plant control panel</p> <p>11.5 Request to the Commission municipale du Québec to render an arbitration award - dispute between the Régie des déchets and the City of Magog</p> <p>11.6 Conversion of lighting fixtures to DEL – baseball field and municipal garage</p> <p>12. LEISURE, CULTURE, VOLUNTEERS</p> <p>12.1 Spring break activities</p> <p>12.2 Upcoming activities in March: Bingo - Friday, March 29 and Egg Hunt - Sunday, March 31</p> <p>12.3 Amendment to resolution 2023-182 - PAFIRSPA support St-Barthélemy school gymnasium</p> <p>12.4 Box up pilot project</p> <p>12.5 Appointment of a new member to the Culture, Heritage and Landscape Advisory Committee - ratification</p> <p>12.6 Support for the Club Lego Massawippi project</p> <p>13. ECONOMIC, COMMUNITY AND TOURISM DEVELOPMENT</p> <p>13.1 Sponsorship request - Rodeo 2024</p> <p>14. PUBLIC ROADS AND TRAFFIC</p> <p>14.1 Local Roads Assistance Program - electoral district specific improvement projects sub-component (PPA-CE) - rendering of account</p> <p>15. ENVIRONMENT, ENVIRONMENTAL HYGIENE</p> <p>15.1 Mandate to COGESAF - Controlling the spread of Japanese Knotweed</p> <p>15.2 Adjustment of fees for professional engineering services (structure) - phosphate removal building</p> <p>15.3 Program for the development of drinking water source protection plans (PEPPSEP)</p> <p>16. URBAN PLANNING</p> <p>16.1 To read the conclusions of the CCU - Session of February 19th, 2024</p> <p>16.1.1 Matricule 1904-60-7788, lot 4 664 960, 1151 MAIN, Zone COM-4 PIIA-1, Request for architectural validation according to the criteria of PIIA 1</p> <p>16.1.2 Matricule 1704-88-0863, lot 4 664 623, 661 MAIN, Zone RES-2 PIIA-8, architectural validation to allow the installation of a parking lot to the southwest of the existing house on a steep slope (+15%)</p> <p>16.2 Amendments to the Planning regulations</p> <p>16.3 Tabling of the permit and certificate report of February, 2024</p> <p>17. NEW BUSINESS</p>
--	---

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 mars 2024

19. AJOURNEMENT – CLÔTURE

18. VARIA

19. ADJOURNMENT – CLOSING

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 mars 2024

<p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>RÉS. : 2024-045</p> <p>Il est proposé par Peter McHarg Appuyé par Nancy Vanasse</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</p> <p>Adoptée</p> <p>3. COMPTES PAYABLES</p> <p>RÉS. : 2024-046</p> <p>ATTENDU QUE la direction générale a remis la liste des comptes à payer (chèques du 1^{er} au 29 février 2024) et les déboursés directs (paies, remises gouvernementales, fonds de pension et assurances collectives) pour le mois de février 2024;</p> <p>Il est proposé par Michael Crook Appuyé par Patrick Proulx</p> <p>D'ADOPTER la liste des comptes à payer et des déboursés pour la période du mois de février 2024, telle que soumise et sommairement décrite ci-après :</p> <p>Fonds d'administration</p> <p>168 412,84 \$ pour les comptes à payer et 41 966,31 \$ pour les déboursés directs</p> <p>ET d'autoriser la direction générale adjointe à acquitter les comptes susmentionnés.</p> <p>Adoptée</p> <p>4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024</p> <p>RÉS. : 2024-047</p> <p>ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu la copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024 et qu'ils sont d'accord avec son contenu ;</p> <p>Il est proposé par France Coulombe Appuyé par Caroline Paul</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du 5 février 2024 soit adopté tel que présenté.</p> <p>Adoptée</p> <p>5. PÉRIODE DE QUESTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une citoyenne interroge le conseil quant à son compte de taxes ; - Des félicitations sont adressées à Hydro-Québec pour leur travail d'élagage : il n'y a effectivement pas eu de panne malgré de grands vents ; - Affichette présence puisard ; - Il est également question du projet de plan de développement ; en particulier quant à l'idée du stationnement payant au centre-ville. <p>6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL</p> <p>Aucun sujet.</p> <p>7. RAPPORT DES CORRESPONDANCES</p> <p>8. RAPPORT DU MAIRE/MRC</p> <p>Le maire fait un retour sur les trois (3) objectifs précédemment énoncés par le conseil municipal.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan développement stratégique - un bref retour du projet envoyé en février est effectué quant aux différents 	<p>2. ADOPTION OF THE AGENDA</p> <p>RES. : 2024-045</p> <p>It is moved by Peter McHarg Seconded by Nancy Vanasse</p> <p>THAT the agenda be adopted as submitted.</p> <p>Adopted</p> <p>3. ACCOUNTS PAYABLE</p> <p>RES. : 2024-046</p> <p>WHEREAS the general management has given the list of accounts payable (cheques from the 1st to 29th February, 2024) and direct payments (pays, government remittances, pension funds and group insurance), for the month of February 2024;</p> <p>It is moved by Seconded by</p> <p>TO ADOPT the list of accounts payable and disbursements for the period of February 2024, as submitted and briefly described below:</p> <p>Administration Funds</p> <p>\$ 168 412,84 for accounts payable and \$ 41 966,31 for direct payments</p> <p>AND to authorize the assistant general management to pay the above-mentioned accounts.</p> <p>Adopted</p> <p>4. ADOPTION OF THE MINUTES OF THE MEETING OF FEBRUARY 5, 2024</p> <p>RES. : 2024-047</p> <p>WHEREAS all members of Council have received a copy of the minutes of the regular meeting of February 5th, 2024 and are in agreement with its content;</p> <p>Moved by Seconded by</p> <p>THAT the minutes of the meeting of February 5th and 2024, be adopted as presented.</p> <p>Adopted</p> <p>5. QUESTION PERIOD</p> <ul style="list-style-type: none"> - A resident asked the Council about her tax bill; - Hydro-Québec was congratulated on its pruning work: there was no power failure despite high winds; - Sump presence sign; - The proposed development plan was also discussed, in particular the idea of paid parking in the town centre. <p>6. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES</p> <p>No subject</p> <p>7. CORRESPONDENCE REPORTS</p> <p>8. MAYOR'S REPORT/MRC</p> <p>The mayor reviewed the three (3) objectives previously stated by the municipal council.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Strategic development plan - a brief review was given of the draft plan sent out in February and the various comments received. Council intends to adopt the final
--	---

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

commentaires reçus. Le conseil a l'intention d'adopter la version finale de plan à la prochaine séance publique.

- Infrastructures – amélioration (éclairage au DEL en est un exemple)
- Communications – il est toujours question de procéder prochainement un panneau lumineux en face de la bibliothèque

9. RAPPORT DES COMITÉS

9.1 Régie incendie de Memphrémagog Est

9.1.1 Compte-rendu de la réunion du 19 février 2024

Prochaine réunion le 15 avril 2024 au 2100, route 143 à Hatley à 20h00.

La Régie est toujours en démarches pour l'acquisition du terrain à Hatley pour la nouvelle caserne incendie, laquelle est toutefois conditionnelle à l'obtention de la subvention.

9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

9.2.1 Compte-rendu de la réunion du 14 février 2024

Prochaine réunion le 13 mars 2024.

9.3 Régie du Parc Massawippi

9.3.1 Compte-rendu de la réunion du 21 février 2024

Prochaine réunion le 17 avril 2024 au 4765, chemin Capelton au Canton de Hatley à 10h00.

- La Régie est actuellement à la recherche d'employés (sauveteurs) pour la plage ;
- North Hatley procédera sous peu à l'automatisation de leur descente à bateau avec une clôture.

9.4 M.R.C.

- La MRC a reçu une subvention 1.3 million du gouvernement pour se préparer aux changements climatiques, laquelle sera distribuée aux municipalités selon les projets soumis;
- Implication de la MRC pour le nouvel aréna de Magog : il s'agit d'un projet de 40 millions. La MRC octroiera un maximum de 1.5 million de dollars. Cela n'aura toutefois pas d'impact sur nos quotes-parts, car pris à même le budget projets spéciaux, et ce, pendant 6 ans.

9.4.1. Comité sécurité publique

Il a été question de la vitesse à Ayer's Cliff, en particulier sur la rue Tyler. Une surveillance accrue de la police sera donc effectuée.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 Approbation du rapport incendie 2023 pour la municipalité

RES : 2024-048

ATTENDU QUE le rapport annuel en sécurité incendie a été complété par la Régie incendie et envoyé par la suite à la MRC Memphrémagog;

ATTENDU QUE les municipalités doivent tout de même entériner le contenu dudit rapport, tel qu'exigé par la Direction régionale en sécurité incendie;

Il est proposé par Patrick Proulx
Appuyé par Michael Crook
Et résolu

version of the plan at the next public meeting.

- Infrastructure - improvements (LED lighting is one example)

- Communications - there is still talk of installing an illuminated sign opposite the library in the near future.

9. COMMITTEE REPORTS

9.1 Régie incendie de Memphrémagog Est

9.1.1 Report of the meeting held in February 19th 2024

Next meeting April 15, 2024 at 2100 Route 143 in Hatley at 8:00 p.m.

The Régie is still in the process of acquiring the land in Hatley for the new fire station, subject to obtaining the subsidy.

9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (garbage dump)

9.2.1 Report of the meeting held on February 14th, 2024

Next meeting on March 13th 2024

9.3 Régie du Parc Massawippi

9.3.1 Report of the meeting held on February 21st 2024

Next meeting April 17th, 2024 at 4765 Capelton Road in Hatley Township at 10:00 am.

- The Régie is currently looking for employees (lifeguards) for the beach;
- North Hatley will soon be automating their boat ramp with a fence.

9.4 M.R.C.

- The MRC has received a \$1.3 million grant from the government to prepare for climate change, which will be distributed to municipalities according to the projects submitted;
- Involvement of the MRC in the new Magog arena: this is a \$40 million project. The MRC will provide a maximum of \$1.5 million. However, this will have no impact on our co-payments, as it will come out of the special projects budget for 6 years.

9.4.1. Public Security Committee

There has been talk of speeding in Ayer's Cliff, particularly on rue Tyler. Increased police surveillance will therefore be carried out.

10. PUBLIC SECURITY

10.1 Approval of the 2023 fire report for the municipality

RES : 2024-048

WHEREAS the annual fire safety report has been completed by the Régie incendie and subsequently sent to the MRC Memphrémagog;

WHEREAS Municipalities must still ratify the contents of the report, as required by the Direction régionale en sécurité incendie;

Moved by Patrick Proulx
seconded by Michael Crook
And resolved

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

QUE le conseil approuve le rapport annuel en sécurité incendie 2023, tel que déposé.

Adoptée

**11. FINANCES, ADMINISTRATION,
COMMUNICATIONS ET INFRASTRUCTURES**

11.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal sont déposées, le tout conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM).

11.2 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement (registre) des personnes habiles à voter – règlement 2023-17-2

La directrice générale adjointe dépose le certificat du registre du règlement 2023-17-2 tenu le 19 février 2024 aux membres du conseil, le tout conformément à l'article 557 *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM).

11.3 Octroi du mandat de services professionnels en ingénierie pour les plans et devis préliminaires – projet de rénovation de l'église St-Barthélemy

RÉS. : 2024-049

ATTENDU QUE le conseil octroyait le mandat de services professionnels en architecture quant aux rénovations à effectuer au sous-sol de l'église St-Barthélemy lors de la séance du 2 octobre dernier, le tout tel qu'il appert de la résolution no 2023-181;

ATTENDU QU'il est également nécessaire de mandater des professionnels en ce qui concerne l'ingénierie mécanique, électrique, civile et en structure en ce qui a trait à l'élaboration des plans et devis préliminaires, lesquels couvriront les deux parties, soient le sous-sol et l'étage;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux offres de service à cet égard et que celle de Côté Jean et Associés est la plus avantageuse;

Il est proposé par France Coulombe
Appuyé par Caroline Paul

ET RÉSOLU

QUE le conseil octroie le mandat de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis préliminaires pour le projet de rénovation de l'église de St-Barthélemy à la firme Côté Jean et associés, pour un montant de budgétaire de 10 000\$ taxes en sus mais avec honoraire chargé à l'heure, conformément à l'offre datée du 6 février dernier.

QUE le montant de cette dépense soit approprié à même le poste budgétaire concerné.

Adoptée

11.4 Remplacement du panneau de contrôle de la station d'épuration des eaux usées

RÉS : 2024-050

ATTENDU QUE le panneau de contrôle de la station d'épuration se doit d'être remplacé;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une proposition d'Électro-Concept pour ce faire;

Il est proposé par Nancy Vanasse
Appuyé par Peter McHarg

THAT Council approve the 2023 Fire Safety Annual Report, as submitted.

Adopted

**11. FINANCE, ADMINISTRATION,
COMMUNICATION AND INFRASTRUCTURE**

11.1 Filing of declarations of pecuniary interests of Council members

Municipal Council members' declarations of pecuniary interest are filed in accordance with section 357 of the Act respecting elections and referendums in municipalities (AERM).

11.2 Filing of the certificate concerning the completion of the registration procedure (register) of qualified voters - by-law 2023-17-2

The Assistant General Manager submits the certificate of the register of qualified voters for by-law 2023-17-2 held on February 19, 2024 to the members of Council, in accordance with section 557 of the Act respecting elections and referendums in municipalities (AERM).

11.3 Awarding of professional engineering services mandate for preliminary plans and specifications - St-Barthélemy Church renovation project

RES. : 2024-049

WHEREAS at its meeting of October 2, 2009, Council awarded a mandate to provide professional architectural services for the renovations to be carried out in the basement of St-Barthélemy Church, as per Resolution No. 2023-181;

WHEREAS it is also necessary to retain the services of mechanical, electrical, civil and structural engineering professionals for the preparation of preliminary plans and specifications, which will cover both the basement and upstairs;

WHEREAS the Municipality has received two offers of service in this regard and that of Côté Jean et Associés is the most advantageous;

Proposed by France Coulombe
seconded by Caroline Paul

AND RESOLVED

THAT Council award the mandate for professional engineering services for the preparation of preliminary plans and specifications for the St-Barthélemy church renovation project to the firm Côté Jean et associés, for a budget of \$10,000 plus taxes but with hourly rates, in accordance with the offer dated February 6.

THAT this expense be appropriated from the concerned budget item.

Carried

11.4 Replacement of wastewater treatment plant control panel

RES : 2024-050

WHEREAS the control panel at the wastewater treatment plant needs to be replaced;

WHEREAS the Municipality has received a proposal from Électro-Concept to do so;

Proposed by Nancy Vanasse
seconded by Peter McHarg

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

ET RÉSOLU d'accorder le contrat visant le remplacement du panneau de contrôle des deux pompes principales de la station d'épuration conformément à la proposition soumise par Électro-Concept, pour un total avant taxes de 12 250\$.

QUE le montant de ces dépenses soit approprié à même la TECQ 2019-2024.

Adoptée

11.5 Demande à la Commission municipale du Québec de rendre une sentence arbitrale – différend entre la Régie des déchets et la ville de Magog

RÉS : 2024-051

ATTENDU QUE la municipalité d'Ayer's Cliff et la Ville de Magog ont un différend quant à l'interprétation ou l'application de l'entente intermunicipale de la Régie intermunicipale de Gestion des déchets de la région de Coaticook ;

ATTENDU QUE la Ville de Magog a, par sa résolution 045-2023, conformément à l'article 622 du Code municipal et à l'article 468.53 de la Loi sur les cités et villes, demandé la nomination d'un conciliateur pour tenter d'en arriver à une entente relativement au différend ;

ATTENDU QU'un conciliateur a été désigné par le ministre le 7 mars 2023 et qu'une médiation s'est tenue, mais sans succès, mettant fin au mandat de conciliation en date du 9 janvier 2024 ;

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie peuvent demander à la Commission municipale du Québec de rendre une sentence arbitrale qu'elle estime juste afin de régler le différend ;

ATTENDU le manque d'informations et d'explications dans ce dossier ;

Il est proposé par le Maire Simon Roy
Appuyé par Nancy Vanasse

ET RÉSOLU

QUE compte tenu de ce qui précède, le conseil ne désire pas se prononcer ni prendre position à ce stade-ci.

Adoptée

11.6 Conversion des luminaires au DEL – terrain de baseball et garage municipal

RÉS : 2024-052

ATTENDU QUE la municipalité désire convertir ses luminaires au DEL le plus possible;

ATTENDU QUE la municipalité est éligible au programme de subvention OSE 4.0 D'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une proposition clé en main de DH Éclairage inc., laquelle inclut notamment le remplacement des luminaires, l'installation, la disposition des luminaires ainsi que la demande de subvention ;

ATTENQUE QUE le conseil souhaite aller de l'avant uniquement avec le terrain de baseball et le garage municipal (intérieur et extérieur) pour cette année, lesquels sont jugés prioritaires ;

Il est proposé par Michael Crook
Appuyé par Caroline Paul

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte la proposition de DH Éclairage inc.

AND RESOLVED TO award the contract for the replacement of the control panel for the two main pumps at the wastewater treatment plant in accordance with the proposal submitted by Électro-Concept, for a total before taxes of \$12,250.

THAT the amount of these expenses be appropriated from the TECQ 2019-2024.

Adopted

11.5 Request to the Commission municipale du Québec to render an arbitration award - dispute between the Régie des déchets and the city of Magog

RES : 2024-051

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff and the City of Magog have a dispute regarding the interpretation or application of the intermunicipal agreement of the Régie intermunicipale de Gestion des déchets de la région de Coaticook ;

WHEREAS the City of Magog has, by its resolution 045-2023, in accordance with article 622 of the Municipal Code and article 468.53 of the Cities and Towns Act, requested the appointment of a conciliator to attempt to reach an agreement with respect to the dispute;

WHEREAS a conciliator was appointed by the Minister on March 7, 2023 and mediation was held, but without success, terminating the conciliation mandate as of January 9, 2024;

WHEREAS the municipalities that are members of the Régie may ask the Commission municipale du Québec to render an arbitration award that it deems just in order to settle the dispute;

WHEREAS the lack of information and explanations in this matter;

It was moved by Mayor Simon Roy
Seconded by Nancy Vanasse

AND RESOLVED

THAT in view of the foregoing, Council does not wish to express an opinion or take a position at this time.

Adopted

11.6 Conversion of lighting fixtures to LED - baseball field and municipal garage

RES : 2024-052

WHEREAS the Municipality wishes to convert its lighting fixtures to LEDs as much as possible;

WHEREAS the Municipality is eligible for Hydro-Québec's OSE 4.0 grant program;

WHEREAS the Municipality has received a turnkey proposal from DH Éclairage inc. which includes, among other things, the replacement of the lighting fixtures, the installation and layout of the lighting fixtures, as well as the application for the grant;

WHEREAS Council wishes to proceed only with the baseball field and the municipal garage (interior and exterior) for this year, which are deemed priorities;

Moved by
Seconded by

AND RESOLVED

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

quant au remplacement des luminaires de ces deux emplacements, le tout conformément à l'offre reçue en février dernier, pour un montant de 21 963,30 \$ (terrain baseball) et de 2 210,85\$ (garage) subvention incluse, taxes en sus.

QU'un montant de 15 000\$ avait déjà été prévu au budget 2024, via le poste budgétaire no 02 701-53-523.

QUE la balance du montant soit pris à même le surplus libre.

Adoptée

12. LOISIRS, CULTURE, BÉNÉVOLES

12.1 Activités de la relâche

Grâce à une aide financière du CIUSSS, la municipalité vous offre une semaine de relâche remplie d'activités. Suivez notre page Facebook et notre site internet pour connaître la programmation d'activités qui se dérouleront du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2024 inclusivement, dont un atelier d'argile, de musique, de photographies, de cuisine et une journée cinéma. Certaines activités auront des places limitées, alors tenez-vous à l'affût !

12.2 Activités à venir en mars : Bingo – Vendredi le 29 mars et Chasse aux œufs dimanche le 31 mars

12.3 Amendement à la résolution 2023-182 – appui au projet de l'école St-Barthélemy pour le gymnase

RÉS : 2024-053

ATTENDU QUE la municipalité adoptait lors de la séance d'octobre dernier la résolution no 2023-182 quant à l'appui du projet de gymnase de l'école St-Barthélemy;

ATTENDU QUE la résolution aurait dû indiquer le nom exact du programme de subvention;

Il est proposé par France Coulombe
Appuyé par Caroline Paul

ET RÉSOLU

QUE le conseil amende la résolution no 2023-182 afin de remplacer ce paragraphe :

« **QUE** le conseil appuie la demande du Centre de services scolaires des Sommets au Ministère de l'Éducation de doter l'école Saint-Barthélemy d'un gymnase simple (216 m2) et de le rendre accessible à l'ensemble de la population en dehors des heures d'occupation scolaire. »

Par celui-ci :

« **QUE** le conseil appuie la demande du Centre de services scolaires des Sommets au Ministère de l'Éducation, au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – volet 1 – Ajout d'une gymnase simple École Saint-Barthélemy, afin de doter l'école Saint-Barthélemy d'un gymnase simple (216 m2) et de le rendre accessible à l'ensemble de la population en dehors des heures d'occupation scolaire. »

Adoptée

12.4 Projet pilote Box up

RÉS : 2024-054

ATTENDU QUE le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) offre la possibilité aux municipalités d'installer des Box up,

THAT Council accept the proposal from DH Éclairage inc. to replace the lighting fixtures at these two locations, in accordance with the offer received last February, for an amount of \$21 963,30 (baseball field) and \$2 210,85 (garage), including subsidies and taxes.

THAT an amount of \$15,000 had already been earmarked in the 2024 budget, via budget item 02 701-53-523.

THAT the balance of the amount be taken from the free surplus.

Carried

12. LEISURE, CULTURE, VOLUNTEERS

12.1 Spring break activities

Thanks to financial assistance from CIUSSS, the municipality is offering you an activity-filled spring break. Follow our Facebook page and our website to find out about the programme of activities taking place from Monday, March 4 to Friday, March 8, 2024 inclusive, including a clay workshop, music, photography, cooking and a movie day. Some activities will have limited places, so stay tuned! 12.2 Submission of an application for funding from the "Inclusion en activité physique" support fund.

12.2 Activities for March: Bingo - Friday, March 29 and Egg Hunt - Sunday, March 31

12.3 Amendment to resolution 2023-182 - support for the St-Barthélemy school gymnasium project

RES: 2024-053

WHEREAS at its October meeting, the Municipality adopted Resolution No. 2023-182 in support of the St-Barthélemy School gymnasium project;

WHEREAS the resolution should have indicated the exact name of the subsidy programme;

Moved by France Coulombe
Seconded by Caroline Paul

AND RESOLVED

THAT Council amend Resolution No. 2023-182 to replace this paragraph:

"**THAT** the Board support the request of the Centre de services scolaires des Sommets to the Ministère de l'Éducation to provide Saint-Barthélemy School with a single gymnasium (216 m2) and to make it accessible to the entire population outside school hours.

With this one:

"**THAT** Council support the application by the Centre de services scolaires des Sommets to the Ministère de l'Éducation, under the Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) - volet 1 - Ajout d'une gymnase simple École Saint-Barthélemy, to provide École Saint-Barthélemy with a single gymnasium (216 m2) and make it accessible to the entire population outside school occupancy hours."

Adopted

12.4 Box up pilot project

RES : 2024-054

WHEREAS the Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) is offering municipalities the possibility of installing Box

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

<p>lequel consiste globalement à offrir du matériel sportif dans des casiers fermés extérieurs;</p> <p>ATTENDU QU'il en coûte habituellement 22 000\$ pour la boîte comme telle mais que celle-ci est offerte gratuitement aux municipalités intéressées compte tenu qu'il s'agit d'un projet pilote;</p> <p>ATTENDU QU'il ne reste que 2 Box up pour l'Estrie et que les seuls coûts que la municipalité va devoir absorber durant les 4 premières années sont l'installation d'une dalle de béton ainsi que les frais de bris ou vandalisme le cas échéant;</p> <p>ATTENDU QUE la municipalité a été sélectionnée pour l'obtention d'un Box up;</p> <p>Il est proposé par Patrick Proulx Appuyé par Nancy Vanasse</p> <p>ET RÉSOLU</p> <p>QUE le conseil désire acquérir une des deux dernières Box up disponibles, laquelle sera sans aucun doute très utile avec le projet de la surface multi-sport au parc Tyler.</p> <p>QUE le conseil nomme et mandate la chargée de projet Élane Leblanc à titre d'interlocutrice et personne en charge pour ledit projet.</p> <p>Adoptée</p> <p>12.5 Nomination d'un nouveau membre au Comité consultatif en culture, patrimoine et paysage – entérinement</p> <p>RÉS : 2024-055</p> <p>Il est proposé par Michael Crook Appuyé par Peter McHarg</p> <p>ET RÉSOLU</p> <p>QUE le conseil entérine la nomination de Mme Nicki Campbell à titre de membre du comité consultatif en culture, patrimoine et paysage, rétroactivement au 27 février dernier.</p> <p>Adoptée</p> <p>12.6 Appui au projet Club Lego Massawippi</p> <p>RÉS : 2024-056</p> <p>ATTENDU l'importance de soutenir les milieux locaux par le développement des loisirs et de la culture notamment via des projets favorisant la participation citoyenne et l'inclusion sociale ;</p> <p>ATTENDU notre volonté de valoriser le développement socio-culturel de la région du Lac Massawippi notamment par la mise en place de partenariat intermunicipal permettant la planification d'activités inclusives permettant notamment de lutter contre l'isolement et favoriser le partage de ressource ;</p> <p>ATTENDU la volonté des municipalités riveraines du lac Massawippi et membres de la Régie du Parc régional Massawippi de développer des projets mobilisateurs favorisant l'inclusion sociale et le développement des compétences des participants ;</p> <p>ATTENDU QUE la Municipalité d'Ayer's Cliff souhaite mettre sur pied « Le Club Lego Massawippi » et souhaite donner une envergure inter-municipale à cette activité socioculturelle mobilisatrice et inclusive ;</p> <p>ATTENDU QUE le Club Lego a pour fondement la création, l'apprentissage et l'échange entre les participants tout en tissant un lien de communauté et d'inclusion entre ceux-ci ;</p>	<p>Up facilities, which generally consist of offering sports equipment in closed outdoor lockers;</p> <p>WHEREAS the box itself usually costs \$22,000, but is offered free of charge to interested municipalities since this is a pilot project;</p> <p>WHEREAS there are only 2 boxes left in the Eastern Townships and the only costs that the municipality will have to absorb during the first 4 years are the installation of a concrete slab and the cost of any breakage or vandalism;</p> <p>WHEREAS the Municipality has been selected to obtain a Box up;</p> <p>Moved by Patrick Proulx Seconded by Nancy Vanasse</p> <p>AND RESOLVED</p> <p>THAT Council wants to acquire one of the last two available box ups, which will undoubtedly be very useful with the multi-sport surface project at Tyler Park.</p> <p>THAT the Council appoint and mandate Project Manager Élane Leblanc as the person in charge of said project.</p> <p>Carried</p> <p>12.5 Appointment of a new member to the Culture, Heritage and Landscape Advisory Committee - ratification</p> <p>RES : 2024-055</p> <p>Proposed by Michael Crook seconded by Peter McHarg</p> <p>AND RESOLVED</p> <p>THAT Council ratify the appointment of Ms. Nicki Campbell as a member of the Culture, Heritage and Landscape Advisory Committee, retroactive to February 27.</p> <p>Carried</p> <p>12.6 Support for the Club Lego Massawippi project</p> <p>RES: 2024-056</p> <p>WHEREAS the importance of supporting local communities through the development of recreation and culture, particularly through projects that promote citizen participation and social inclusion;</p> <p>WHEREAS our desire to enhance the socio-cultural development of the Lac Massawippi region, notably through the implementation of intermunicipal partnerships allowing for the planning of inclusive activities, notably to fight isolation and promote the sharing of resources;</p> <p>WHEREAS the desire of the municipalities bordering Lake Massawippi and members of the Régie du Parc régional Massawippi to develop mobilizing projects that promote social inclusion and the development of participants' skills;</p> <p>WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff wishes to set up " Le Club Lego Massawippi " and wishes to give an inter-municipal scope to this mobilizing and inclusive socio-cultural activity;</p> <p>WHEREAS the Lego Club is based on creation, learning and exchange between participants, while forging a bond of community and inclusion between them;</p>
---	---

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

ATTENDU QUE les *Legos* permettent de développer les aptitudes psychomotrices et cognitives à l'aide de jouets accessibles qui, lorsqu'utilisés dans un cadre de groupe, favorise la sociabilité et l'esprit d'équipe tout en valorisant la créativité, la persévérance et la concentration, et ce chez tous les groupes d'âges ;

ATTENDU QUE les bienfaits de l'implantation d'un Club Lego dans un milieu local ont déjà été observés dans plusieurs villes et municipalités ;

Il est proposé par le Maire Simon Roy
Appuyé par Patrick Proulx

ET RÉSOLU

D'appuyer la création du Club Lego Massawippi et de manifester l'intérêt de la Municipalité d'Ayer's Cliff à participer et soutenir le Club Lego Massawippi selon l'entente à intervenir entre les municipalités participantes.

QUE la municipalité accepte de fournir 1 500\$ pour l'acquisition du matériel, conditionnel à l'obtention du même montant par la MRC.

Adoptée

**13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
COMMUNAUTAIRE ET TOURISME**

13.1 Demande de commandite – Rodéo 2024

RÉS : 2024-057

ATTENDU QU'aura lieu cet été une 11e édition du rodéo d'Ayer's Cliff qui se déroulera du 13 au 16 juin 2024 ;

ATTENDU la demande de partenariat auprès de la Municipalité pour les éléments suivants :

- Commandite monétaire de 1 500\$;
- Impression et poses de deux affiches officielles aux entrées du village et de deux affiches officielles sur le terrain du *Fair Ground* au courant du mois de mai ;
- Organisation d'un concours « Décore ta maison » pendant le rodéo, avec prix à gagner.

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite accepter l'offre de partenariat offerte et ainsi soutenir la tenue de cet événement au cœur du village ;

Il est proposé par Peter McHarg
Appuyé par Nancy Vanasse

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de partenariat avec le Rodéo d'Ayer's Cliff telle que décrite, sous réserve de l'obtention des autorisations des propriétaires de lots concernés pour l'installation des affiches officielles.

QUE le montant de ces dépenses soit approprié à même le poste budgétaire 02-701-20-447.

Adoptée

14. VOIES PUBLIQUES ET CIRCULATION

14.1 Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – reddition de compte

RÉS. : 2024-058

ATTENDU QUE la municipalité d'Ayer's Cliff a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

WHEREAS Legos help develop psychomotor and cognitive skills through the use of accessible toys that, when used in a group setting, promote sociability and team spirit while fostering creativity, perseverance and concentration in all age groups;

WHEREAS the benefits of setting up a Lego Club in a local environment have already been observed in several cities and municipalities;

Seconded by the Mayor Simon Roy
seconded by Patrick Proulx

AND RESOLVED

To support the creation of Club Lego Massawippi and to express the interest of the Municipality of Ayer's Cliff to participate and support Club Lego Massawippi according to the agreement to be reached between the participating municipalities.

THAT the Municipality agree to provide \$1,500 for the purchase of the equipment, subject to the MRC obtaining the same amount.

Adopted

**13. ECONOMIC AND COMMUNITY
DEVELOPMENT AND TOURISM**

13.1 Sponsorship request - 2024 Rodeo

RES : 2024-057

WHEREAS the 11th edition of the Ayer's Cliff Rodeo will be held this summer from June 13 to 16, 2024;

WHEREAS the request for a partnership with the Municipality for the following elements:

- Monetary sponsorship of \$1,500;
- Printing and posting of two official posters at the entrances to the village and two official posters on the Fair Ground during the month of May;
- Organisation of a "Decorate your home" contest during the rodeo, with prizes to be won.

WHEREAS the Municipal Council wishes to accept the offer of partnership and thus support the holding of this event in the heart of the village;

It was moved by Peter McHarg
seconded by Nancy Vanasse

AND RESOLVED

TO ACCEPT the offer of partnership with the Ayer's Cliff Rodeo as described, subject to obtaining the authorizations of the owners of the lots concerned for the installation of the official signs.

THAT the amount of these expenses be appropriated from budget item 02-701-20-447.

Carried

14. PUBLIC ROADS AND TRAFFIC

14.1 Local Roads Assistance Program - electoral district specific improvement projects sub-component (PPA-CE) - rendering of account

RES. : 2024-058

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff has taken cognizance of the terms and conditions for the application of the "Projets particuliers d'amélioration" (PPA) component of the Programme d'aide à la voirie

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par Caroline Paul
Appuyé par France Coulombe

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité d'Ayer's Cliff approuve les dépenses d'un montant de 2 349\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

15. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

15.1 Mandat à la COGESAF – contrôle de la propagation de la Renouée du Japon

RÉS. : 2024-059

ATTENDU QU'au cours des quatre dernières années, le COGESAF a élaboré et mis en oeuvre un protocole pour limiter la propagation de la renouée du Japon dans l'habitat de la tortue des bois de la rivière Tomifobia, projet financé par le Fonds pour le dommage à l'environnement d'Environnement et Changements climatiques Canada;

ATTENDU QU'afin de coordonner et de réaliser le travail de suivi et d'éradication de la renouée Japonaise dans l'habitat de la tortue des bois (mise en application du protocole), une estimation des coûts est présentée pour une année et ventilée également sur un horizon de 4 ans;

ATTENDU QUE les coûts ont également été répartis au prorata de la superficie de chaque municipalité dans l'habitat désigné de la tortue des bois à cet endroit;

ATTENDU QUE la participation de la municipalité et le rapport reçu quant au contrôle effectué pendant la saison 2023-2024 ;

Il est proposé par Michael Crook
Appuyé par Patrick Proulx

ET RÉSOLU

locale (PAVL) and undertakes to respect them

WHEREAS the road network for which a request for financial assistance has been granted is under municipal jurisdiction and is eligible for the PAVL;

WHEREAS the work was carried out during the calendar year in which the Minister authorized it;

WHEREAS the work or inherent costs are eligible under the PAVL;

WHEREAS reporting form V-0321 has been duly completed;

WHEREAS the submission of the statement of account for the projects was made upon completion of the work or no later than December 31, 2023 of the calendar year in which the Minister authorized the work;

WHEREAS the payment is conditional on the Minister's acceptance of the project's report;

WHEREAS, if the rendering of accounts is deemed compliant, the Minister will make a payment to the municipalities based on the list of work he has approved, without exceeding the maximum amount of assistance as it appears in the letter of announcement;

WHEREAS the other sources of funding for the work have been declared;

It was moved by Caroline Paul
seconded by France Coulombe

AND RESOLVED

THAT the Council of the Municipality of Ayer's Cliff approve the expenses in the amount of \$2,349 relating to the improvement work and inherent eligible costs mentioned on form V-0321, in accordance with the requirements of the ministère des Transports du Québec, and recognizes that in the event of non-compliance, the financial assistance will be terminated.

Adopted

15. ENVIRONMENT, ENVIRONMENTAL HYGIENE

15.1 Mandate to COGESAF - Controlling the spread of Japanese Knotweed

RES. : 2024-059

WHEREAS over the past four years, COGESAF has developed and implemented a protocol to limit the spread of Japanese knotweed in the wood turtle habitat of the Tomifobia River, a project funded by Environment and Climate Change Canada's Environmental Damages Fund;

WHEREAS in order to coordinate and carry out the work of monitoring and eradicating Japanese knotweed in the habitat of the wood turtle (implementation of the protocol), an estimate of costs is presented for one year and broken down equally over a 4-year horizon;

WHEREAS the costs have also been broken down in proportion to the area of each municipality in the designated wood turtle habitat at that location

WHEREAS the municipality's participation and the report received on the monitoring carried out during the 2023-2024 season;

Moved by
Seconded by

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 mars 2024

QUE le conseil accepte l'offre de service du COGESAF quant à l'éradication de la renouée japonaise dans l'habitat de la tortue des bois de la rivière Tomifobia pour la période 2024-2025, au coût de 461 \$ taxes en sus, incluant notamment deux passages pour l'éradication et le suivi, les frais de déplacement, le temps de traitement des données et de production des livrables, ainsi que les autres frais liés au projet, conformément au devis n°00031 daté du 29 février 2024 ;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire 02-470-01-459.

Adoptée

15.2 Ajustement d'honoraires pour les services professionnels en ingénierie (structure) – Bâtiment de déphosphatation

RÉS : 2024-060

ATTENDU QUE la municipalité octroyait le mandat à la firme *Côté Jean et Associés* pour la confection des plans et devis pour la construction d'un nouveau bâtiment de déphosphatation et de désinfection de la station de traitement des eaux usées de la municipalité en juin dernier, le tout tel qu'il appert de la résolution 2023-109;

ATTENDU QUE l'étude géotechnique a révélé des éléments difficilement prévisibles au départ, lesquels ont fait que le travail a été beaucoup plus ardu que prévu par rapport à la conception des fondations;

Il est proposé par France Coulombe
Appuyé par Caroline Paul

ET RÉSOLU

QUE le conseil accorde la dépense de 1 650\$ taxes en sus pour l'acquittement des ajustements d'honoraire en ingénierie (structure) à la firme *Côté Jean et Associés* quant au projet du nouveau bâtiment de déphosphatation et de désinfection de la station de traitement des eaux usées de la municipalité.

QUE le montant de cette dépense approprié à même le poste budgétaire 23-050-00-000, laquelle sera entièrement financée par la TECQ 2019-2024.

Adoptée

15.3 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

RÉS : 2024-061

ATTENDU QUE la municipalité d'Ayer's Cliff a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

ATTENDU QUE la municipalité d'Ayer's Cliff désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

Il est proposé par Nancy Vanasse
Appuyé par Patrick Proulx

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;

AND RESOLVED

THAT Council accept the offer of service from COGESAF for the eradication of Japanese knotweed in the wood turtle habitat of the Tomifobia River for the period 2024-2025, at a cost of \$461 plus taxes, including two eradication and monitoring visits, travel expenses, data processing time and production of deliverables, as well as other expenses related to the project, in accordance with quote no. 00031 dated February 29, 2024.

THAT the amount of the expense be appropriated from budget item 02-470-01-459.

Carried

15.2 Adjustment to fees for professional engineering services (structure) - phosphate removal building

RES : 2024-060

WHEREAS the Municipality awarded the mandate to the firm *Côté Jean et Associés* for the preparation of plans and specifications for the construction of a new building for the dephosphatation and disinfection of the Municipality's wastewater treatment plant last June, as appears from Resolution 2023-109;

WHEREAS the geotechnical study revealed elements that were difficult to foresee at the outset, which made the work much more difficult than anticipated with respect to the design of the foundations;

Moved by France Coulombe
Seconded by Caroline Paul

AND RESOLVED

THAT Council authorize an expense of \$1 650 plus taxes for the payment of engineering fees (structure) to the firm *Côté Jean et Associés* for the new phosphate removal and disinfection building at the municipal wastewater treatment plant.

THAT the amount of this expense appropriate from budget item 23-050-00-000, which will be fully funded by the TECQ 2019-2024.

Adopted

15.3 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

RES : 2024-061

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff has taken cognizance of the normative framework detailing the rules and standards of the Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff wishes to present an individual request to the ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) within the framework of the Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

Moved by Nancy Vanasse
seconded by Patrick Proulx

AND RESOLVED

THAT the preamble form an integral part of this resolution;

THAT Council authorize the submission of an application for financial assistance under the PEPPSEP program;

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 mars 2024

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

QUE la directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

Adoptée

16. URBANISME

**16.1 Prendre connaissance des conclusions du CCU –
Séance du 19 février 2024**

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la réunion tenue le 19 février 2024 afin de prendre connaissance des conclusions.

16.1.1 Matricule 1904-60-7788, lot 4 664 960, 1151 MAIN, Zone COM-4 PIIA-1, Demande de validation architecturale selon les critères du PIIA 1

RÉS. : 2024-062

ATTENDU la demande de validation architecturale selon le PIIA 1 ;

ATTENDU QUE le plan soumis démontre la mise en place d'une galerie de bois avec rampes en acier de couleur brun ;

ATTENDU QUE les travaux respecteront le plan soumis ainsi que la couleur proposée ;

ATTENDU QUE les critères d'évaluation sont ceux du PIIA-1 ;

ATTENDU QU'après discussions, échanges et évaluation du projet en fonction des critères du PIIA-1 par les membres du comité, le comité estime que la demande du projet telle que présentée est conforme au règlement ;

Il est proposé par Nancy Vanasse
Appuyé par France Coulombe

ET RÉSOLU d'accepter la demande de validation pour les travaux visant la mise en place d'une galerie de bois au 1151, rue Main, telle que déposée.

Adoptée

16.1.2 Matricule 1704-88-0863, lot 4 664 623, 661 MAIN, Zone RES-2 PIIA-8, validation architecturale pour permettre l'implantation d'un stationnement au Sud-Ouest de la maison existante dans une pente forte (+15%)

RÉS. : 2024-063

ATTENDU QUE la demande de validation est soumise au PIIA-8 ;

ATTENDU QUE les travaux à réaliser respecteront les plans soumis ;

ATTENDU QU'après discussions, échanges et évaluation de la demandé du projet en fonction des critères du PIIA-8 par les membres du comité, le comité estime que la demande du projet telle que présentée est conforme au règlement ;

Il est proposé par Nancy Vanasse
Appuyé par France Coulombe

ET RÉSOLU d'accepter la demande de validation pour les travaux visant l'implantation d'un stationnement dans une pente forte au 661, rue Main, telle que déposée.

Adoptée

THAT the Director General or, in her absence, the Assistant Director General, be authorized to sign and submit all documents related to the request for financial assistance for the development of a drinking water source protection plan within the framework of the PEPPSEP.

Adopted

16. URBAN PLANNING

16.1 To read the conclusions of the CCU - Session of February 19th, 2024

All Council members received a copy of the minutes of the meeting on February 19th, 2024 to read the conclusions.

16.1.1 Matricule 1904-60-7788, lot 4 664 960, 1151 MAIN, Zone COM-4 PIIA-1, Request for architectural validation according to the criteria of PIIA 1

RES. : 2024-062

WHEREAS the request for architectural validation according to the PIIA 1 criteria;

WHEREAS the plan submitted shows the installation of a wooden porch with brown steel railings;

WHEREAS the work will respect the submitted plan as well as the proposed colour;

WHEREAS the evaluation criteria are those of SPAIP-1;

WHEREAS after discussions, exchanges and evaluation of the project according to the criteria of the SPAIP-1 by the members of the committee, the committee deems that the project request as presented complies with the by-law;

It was moved by Nancy Vanasse
Seconded by France Coulombe

AND RESOLVED TO approve this request for the installation of a wood porch at 1151 Main Street, as submitted.

Carried

16.1.2 Registration number 1704-88-0863, lot 4 664 623, 661 MAIN, Zone RES-2 PIIA-8, architectural approval for the installation of a parking lot to the southwest of the existing house on a steep slope (+15%).

RES. : 2024-063

WHEREAS this request for validation has been submitted to the Borough Council for approval by SPAIP-8

WHEREAS the work to be done will respect the plans submitted

WHEREAS after discussions, exchanges and evaluation of the project request in relation to the criteria of the SPAIP-8 by the committee members, the committee considers that the project request as presented is in compliance with the by-law;

It was moved by Nancy Vanasse
Seconded by France Coulombe

AND RESOLVED TO approve this request for the construction of a parking lot on a steep slope at 661 Main Street, as submitted.

Carried

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 mars 2024

<p>16.2 Amendements aux règlements d'urbanisme</p> <p>16.3 Dépôt du rapport des permis et certificats du mois de février 2024</p> <p>Le rapport sommaire des permis et certificats du mois de février 2024 est remis aux élus.</p> <p>17. AFFAIRES NOUVELLES</p> <p>Aucun sujet.</p> <p>18. VARIA/PÉRIODE DE QUESTIONS</p> <p>Ceci représente un bref résumé des interactions intervenues lors de l'assemblée publique et ne constitue pas une représentation textuelle des échanges.</p> <p>Les citoyens présents ont interrogé le conseil quant aux sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est question des normes applicables au nombre de bâtiments/logements permis dans le cadre du projet Madore ; - Si un nettoyage et une revégétalisation sont prévus suite à l'élagage effectué par Hydro-Québec ; - Avis public de concordance émis le 6 février dernier entre le règlement 2023-16 et 2023-17 ; - Traverse de piétons : urgence d'intervenir (après près de deux ans) ; - A savoir si la structure salariale va être adoptée lors de la présente séance. <p>19. AJOURNEMENT – CLÔTURE</p> <p>RÉS. : 2024-064</p> <p>Il est proposé par le conseiller Patrick Proulx.</p> <p>QUE la réunion soit levée à 20 h 34 .</p> <p>Adoptée</p>	<p>16.2 Amendments to the Planning regulations</p> <p>16.3 Tabling of the permit and certificate report of February, 2024</p> <p>The February 2024 Permits and Certificates report was provided to the elected officials.</p> <p>17. NEW BUSINESS</p> <p>No subject.</p> <p>18. VARIA</p> <p>This represents a brief summary of the interactions that took place at the public meeting and are not a verbatim representation of the exchanges.</p> <p>The citizens present questioned the Board on the following subjects:</p> <ul style="list-style-type: none"> - The question was raised about the standards applicable to the number of buildings/housing units permitted under the Madore project; - If a clean-up and re-vegetation were planned following the pruning carried out by Hydro-Québec; - Public notice of concordance issued on February 6 between by-law 2023-16 and 2023-17; - Pedestrian crossing: urgent action required (after nearly two years); - Whether the salary structure will be adopted at this meeting. <p>19. ADJOURNMENT - CLOSING</p> <p>RES. : 2024-064</p> <p>It is moved by Councillor Patrick Proulx.</p> <p>THAT the meeting be declared closed at 8:34 P.M.</p> <p>Adopted</p>
<p>Me Josiane Hudon Directrice générale adjointe / Assistant Director-General</p>	<p>Simon Roy Maire/Mayor</p>